

# Transfert d'un dépôt de délivrance de la réanimation vers un laboratoire

Historique

Préparation

Bilan

Conclusion

Interrogation et perspective

Vincent CAMBERLEIN Biologiste Responsable du dépôt de sang  
C.H. Saverne

# Historique

- 2006 difficultés réglementaires et organisationnelles en Réanimation
- Qui peut reprendre le dépôt de sang à part le laboratoire ?

# Préparation du transfert

- Durée : 10 mois
- Mise aux normes du nouveau local
- Mise aux normes du matériel
- Nouvelle convention
- Connexions du S.I. du dépôt (Hémoserveur)

# Préparation

- Formation du personnel :  
biologistes et techniciens
- Réécriture du manuel d'hémovigilance (100p)
- **ET SURTOUT** gérer le stress du laboratoire  
**ET** le stress des cliniciens

## Bilan 22 mois après

- Aucun problème majeur
- Vu la simplification du circuit transfusionnel: le laboratoire a essayé d'améliorer le service rendu à l'hôpital.
- Stock X 3, la majorité des phénotypes Rh-K sont en stock et ce sans augmenter le nombre de CGR périmé : 1 à 2 par an

## Bilan

- Service rendu aux cliniciens: tout résultat d'Hb < 9g% est téléphoné avant 10h, demande de Groupe RAI si nécessaire, transfusion envisagée ? , vérification de la pertinence, commande éventuelle à l'EFS afin de pouvoir délivrer tout type de PSL avant 14h y compris RAI+, phénotype étendu, protocole particulier, ...

# Bilan

- Service rendu aux IDE : baisse de 30 % des transfusions après 18h
- Service rendu aux malades : transfuser les chroniques en ambulatoire, < 70 ans transfusés en phénotypés Rh Kell
- Service rendu à l'EFS : transfusion en isogroupe ABO-D dans plus de 99% des cas

# Bilan

- Service rendu à l'hôpital : baisse de 30 % du nombre de transports
- EPP dans le cadre de la certification V2 en duo avec le correspondant d'hémovigilance.



## Conclusion

- Services rendus à l'hôpital
- Valorisation du travail du laboratoire
- Problème du coût : matériel, locaux, formation obligatoire de tout le personnel qui est très lourde

# Interrogation Perspective

- Quelle compensation pour le temps nécessaire à la gestion du dépôt ?
- Le surcoût lié à la gestion du dépôt n'est pas valorisé dans la T2A
- Réglementation tatillonne ...

# Interrogation Perspective

- Parfois le respect à la lettre des textes nuit à l'efficacité
- L'informatisation TOTALE du circuit transfusionnel permettrait enfin de supprimer la montagne de papier qui la plupart du temps n'est pas lu !!!

# Interrogation Perspective

- Le retour des poches à l'EFS 15 à 21 jours avant péremption
- Un partage d'expérience entre les différents dépôts d'Alsace serait souhaitable